

MAIRIE
DE
BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 05/10/2026

Séance du 17 septembre 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 10 septembre 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

Étaient présents : M. Mohamed AIT-ALI, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION (jusqu'à la question n°50 incluse), M. Bruno CAIRE, Mme Aline CHASSAGNE, M. Serge COUËSMES (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCO, M. Franck DEFASNE, Mme Marie-Line EGRON, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCO, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Laura GINIOT, Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI, Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérôme JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Éléonore METZGER, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Manon MONNIER, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Jean-Pascal REYES, M. Djilali SAHLAOUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Secrétaire : M. Didier GENDRAUD

Étaient absents : Mme Estelle CAMARA, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN

Procurations de vote : Mme Estelle CAMARA à Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Serge COUËSMES à M. Didier GENDRAUD (à compter de la question n°30) M. Pierre-Charles HENRY à Mme Flora SIMONIN, Mme Frédérique THOMAS MAURIN à Mme Anne-Rachel SCHERTZ

OBJET : 15 - Acquisition d'espaces verts situés rues Ullmann et Monneur

Délibération n° 008377

Acquisition d'espaces verts situés rues Ullmann et Monneur

Rapporteur : M. Guillaume BAILLY, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 3	08/09/2026	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'inviter le conseil municipal à se prononcer sur l'acquisition par la Ville à la société BLK Immobilier des espaces verts, d'une aire de jeux et des chemins piétons du lotissement « Les Grands Montboucons ».
Cette transaction interviendra à titre gratuit.

La Société BLK Immobilier a réalisé un programme immobilier de 220 logements (dont 20 % de logements sociaux) sur le secteur des Montboucons. La permis d'aménager prévoyait le transfert des ouvrages ou parties d'ouvrages ayant vocation à intégrer le domaine public communal.

Il s'agit en l'occurrence des espaces verts, d'une aire de jeux et des chemins piétons. La Ville de Besançon a participé à l'opération de remise des ouvrages et n'a émis aucune réserve. Les différents ouvrages objet du transfert de propriété, et notamment l'aire de jeux, sont en bon état et conformes à la réglementation en vigueur. Ils ne généreront donc, à court et moyen terme, aucun investissement de la part de la commune.

Pour information, les voiries et réseaux eaux-assainissement seront acquis par Grand Besançon Métropole.

Il convient donc d'organiser le transfert de propriété au profit de la Ville de ces emprises situées rue Georges Monneur et rue Mathias Ullmann, cadastrées section HI nos 75, 77, 105, 106, 107, 108, 114, soit une surface totale de 2 915 m².

Cette acquisition interviendra à titre gratuit et les frais d'acte seront pris en charge par la société BLK Immobilier.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **approuve l'acquisition à la Société BLK Immobilier aux conditions ci-dessus énoncées,**
- **autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

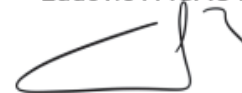
Pour extrait conforme,

L'Adjoint à la citoyenneté, la laïcité, le devoir
de mémoire, la démocratie participative,
la lutte contre les discriminations,
Correspondant défense,
Didier GENDRAUD

Assemblée délibérante du 17 septembre 2026
Délibération n° 008377

Document signé électroniquement

Le Maire,
Ludovic FAGAUT



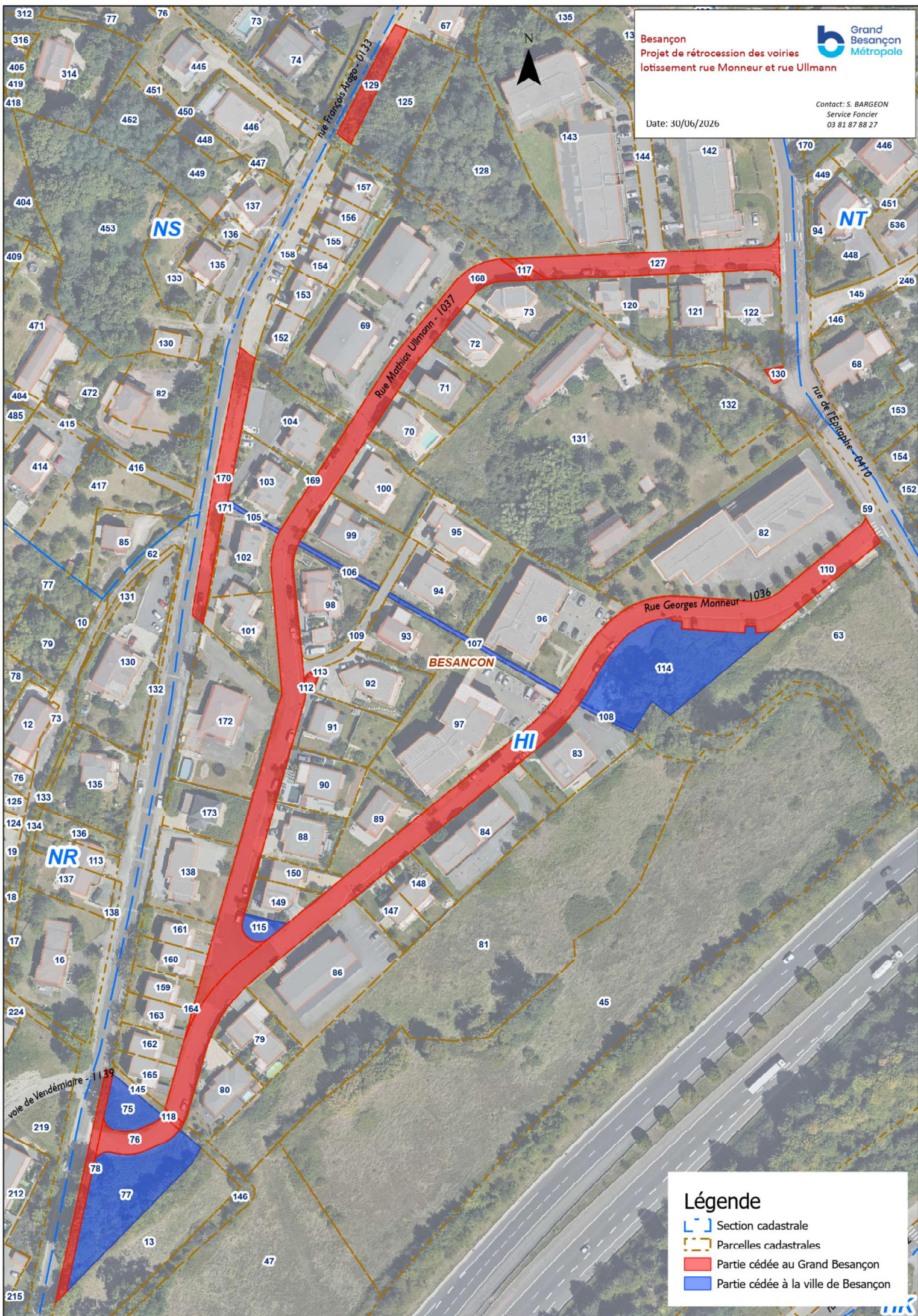
Président de Grand Besançon Métropole.
Document signé électroniquement

Besançon
Projet de rétrocession des voiries
lotissement rue Monneur et rue Ullmann



Contact : S. BARGEON
Service Foncier
03 81 87 88 27

Date: 30/06/2026



Légende

- Section cadastrale
- Parcelles cadastrales
- Partie cédée au Grand Besançon
- Partie cédée à la ville de Besançon